REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **N° 17**
20 février 2023 à 18 heures

Présents : Tous les membres en exercice sauf : Emmanuel JACQUOT qui donne procuration à Jean-Pierre FRIGO
Convocation du 14 février 2023 Secrétaire de séance : Anne-Laure BAROUDEL

1) Travaux d'eau 2023-2024

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les travaux d'eau 2023-2024.
La commission travaux se réunira pour étudier les dossiers.

2) Voirie

- **Programme de travaux SYDED**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le programme de travaux 2023 du SYDED, relatif à l'enfouissement de réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et de génie civil de télécommunication rue du Pré-Rondot.
La commission travaux se réunira pour étudier le dossier.

- **Voies communales**

Monsieur le Maire donne lecture de la liste des parcelles entières à intégrer dans le domaine public de la commune.
Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance donne son accord pour intégrer les parcelles dans le domaine public de la commune et autorise M le Maire à signer les documents référents à cette opération.
Vote : 15 pour

3) Portage de l'espace France Service sis à Morteau par la CCVM

Monsieur le Maire donne lecture de la modification statutaire de la CCVM permettant d'assurer le portage de l'espace France Services sis à Morteau par la CCVM. Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

4) Courriers - Divers

Mr Patrick DROZ
Nous informe qu'il fait valoir ses droits à la retraite. Il vend son exploitation agricole à M Querry Aurélien et nous demande pour le bon fonctionnement à venir de son exploitation que la commune assure la continuité de la location auprès de son successeur pour les deux parcelles qu'il loue à la commune :
Parcelle AD 1 12a 40ca - Parcelle A 357 en partie de 25 ares environ.
Le Conseil Municipal donne un accord de principe, dans l'attente de l'acquisition de M Querry Aurélien.
Vote : 15 pour

Ste Football FC Châteleu
Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la vétusté de l'éclairage du terrain de football et la demande de la ste de football pour le changement de celui-ci. Une rencontre a eu lieu en présence de M Vienot, représentant de la ligue et M Gredy président de la Ste de Foot. Une estimation du coût a été demandée à la Ste Balossi.

L'ordre du jour étant épuisé, les Conseillers n'ayant plus de question, le Président lève la séance à 19 h 22.

Le Maire
Jean-Pierre FRIGO

La Secrétaire
Anne-Laure BAROUDEL

MAIRIE DE GRAND'COMBE CHATELEU (DOUBS)